

Gerhard ULRICH

Avenue de Lonay 17

CH-1110 Morges

0041 21 801 22 88

catharsisgu@gmail.com

Morges, le 18.11.16



Le Politrouk Oberholzer

Monsieur

Niklaus OBERHOLZER

Président de l'autorité de
surveillance du Ministère public de
la Confédération

Girtannerstrasse 22

9010 St. Gallen

cc:

Aux autres membres de l'autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération suisse (Giorgio BORMIO, Isabelle AUGSBURGER-BUCHELI, Véronique HÄLG-BÜCHI, François A. BERNATH et Hanspeter USTER)

Au corps diplomatique

A tous les Conseillers fédéraux et leurs conjoints; Walter TURNHERR, Chancelier fédéral

A tous les Conseillers nationaux et Conseillers aux Etats

Michael LAUBER, Procureur général de la Confédération

Nicoletta DELLA VALLE, directrice FedPol

Aux journalistes (environ 200) et à qui de droit

La nomination d'Eric COTTIER comme Procureur fédéral extraordinaire

www.worldcorruption.info/index_htm_files/gu_cottier-f.pdf

Monsieur Oberholzer, politrouk de l'armée suisse et bailli fédéral,

Les canards vaudois nous apprennent ces jours que l'autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération, présidée par vous-même, a nommé **COTTIER Eric**, Procureur général VD, en qualité de Procureur fédéral extraordinaire pour mener à bien une enquête touchant l'ancien ambassadeur suisse au Kenya, Jacques PITTELOUD, et le procureur général de la

Confédération, **Michael LAUBER***. Il s'agit bien sûr de l'histoire des Oligarques du Kenya, les frères KAMANI:

Aargauer Zeitung : Der tiefe Fall des Jacques Pitteloud: Zuerst gefeiert, dann vor Gericht gezerrt

Les frères Deepak, Chamanlal et Rashmi KAMANI se seraient remplis les poches avec des pots de vin provenant de multinationales suisses liées au scandale Anglo-Leasing. Ayant fait une carrière comme cadre dans l'industrie d'exportation, cela ne m'étonne pas, bien que je ne connaisse pas les détails de cette affaire.

*Par contre, il est hallucinant d'apprendre que **LAUBER***, le régisseur de la corruption pour le compte des oligarques suisses – voir*

www.worldcorruption.info/index_htm_files/gu_2016-06-03_Lauber_f.pdf

*qui vient de vider un de ses Procureurs qui enquêtait trop sur les débordements PETROBRAS (blanchiment FERRAYÉ en Suisse), ait joué au missionnaire, d'entente avec le diplomate PITTELOUD, pour donner des leçons d'éthique aux Africains. L'un des KAMANI s'est vengé de cette ingérence dans ses affaires en déposant une plainte contre PITTELOUD pour tentative de chantage. Puisque **LAUBER*** ne peut pas instruire sa propre affaire, il fallait donc nommer un «enquêteur neutre et indépendant» comme on a l'habitude chez les Helvètes. Votre choix est tombé sur **COTTIER**.*

*Vous connaissez parfaitement votre copain **COTTIER**, procureur général du canton de Vaud. Il sera inscrit au Guinness Books of records pour avoir condamné deux innocents à de longues peines de prison sur la base de sa seule conviction, sans aucune preuve et contre l'avis des experts:*

François LÉGERET. Voir *Affaire Légeret – Un assassin imaginaire*. Jacques SECRETAN, éditions Mon Village, 2016.

Laurent SÉGALAT. Voir les 5 livres: *Le procès SÉGALAT – Un acquittement contesté*. Jacques SECRETAN, éditions Mon Village, 2012. *L'affaire SÉGALAT*. Ian HAMEL, éditions du Belvédère, 2013. *Nuits blanches d'une robe noire*. Gilles-Jean PORTEJOIE, Editions du Moment, 2015. *Une condamnation bâtie sur du sable – L'affaire Ségalat*. Jacques SECRETAN, éditions Mon Village, 2015. *La condamnation scandaleuse de Laurent Ségalat – «L'Etat de droit» démasqué*. Gerhard ULRICH, éditions Samizdat, 2016.

*Vous, **OBERHOLZER**, vous avez confirmé ces deux condamnations basées sur rien du tout en votre qualité de «juge» fédéral. Dans mon évaluation vous concernant, je vous ai désigné jusqu'à ce jour comme «l'idiot utile» du Tribunal fédéral. Or, je vous ai fait parvenir mon livre «L'Etat de droit» démasqué par courrier recommandé du 29.02.16 et le livre de SECRETAN Affaire Légeret – Un assassin imaginaire par courrier recommandé du 17.06.16. **En conséquence, vous êtes parfaitement informé du fait que COTTIER est un magistrat abject.** Vous avez donc perdu le bonus de pouvoir être considéré comme un ignorant naïf.*

*J'ignore le mobile de **COTTIER** dans la commission de son crime judiciaire aux dépens de Laurent SÉGALAT. Il est probable qu'il ait agi par pur plaisir de pouvoir «délinquer» impunément. Par contre, le mobile de son crime judiciaire aux dépens de François LÉGERET est manifeste:*

*L'hoirie de feu Charles LÉGERET représentait une fortune de 30 à 40 mio de CHF. Ayant réussi à faire condamner le fils adoptif François LÉGERET à la perpétuité, on l'a déclaré par la suite indigne d'héritage. Alors, c'est le seul autre survivant officiel de la famille, qui ne faisait plus partie de l'hoirie, qui avait été déshérité par sa propre mère, c'est-à-dire l'architecte franc-maçon Jean-Marc LÉGERET, partenaire de tennis de COTTIER, qui en a profité. Il est devenu aujourd'hui le seul héritier de ce patrimoine considérable. **Dans tous les cas, l'abus d'autorité au sens de l'art. 312 CP est réalisé et vous en êtes le complice. L'affaire LÉGERET est en conséquence un complot franc-maçon.***

*Le franc-maçon **Eric COTTIER** couvre systématiquement d'autres affaires de corruption dans le canton de Vaud en faveur des illuminati. Exemples:*

www.worldcorruption.info/index_html_files/gu_schneider-f.pdf

www.worldcorruption.info/gutknecht.htm

www.worldcorruption.info/index_html_files/gu_colelough-f.pdf

www.worldcorruption.info/index_html_files/gu_winzap-f.pdf

www.worldcorruption.info/index_html_files/gu_sauterel-f.pdf

www.worldcorruption.info/index_html_files/gu_krieger-f.pdf

Pour œuvrer sans être dérangé par une opinion publique informée, l'oligarchie occulte se sert de COTTIER pour instaurer la censure d'une ampleur et d'une sophistication inégalée sur notre planète. Voir

www.worldcorruption.info/index_html_files/gu_nicolet-f.pdf

Le comble de la réussite est que cette censure est ignorée par les braves Suisses, manipulés de façon très habile par leurs oligarques.

OBERHOLZER, vous collaborez sciemment aux côtés de **COTTIER**, dont l'énergie criminelle n'est plus à prouver. Vous œuvrez en conséquence par préméditation pour cultiver la corruption dans ce pays en faveur de quelques privilégiés.

Giorgio BOMIO, autre membre de votre autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération, agit également en connaissance de cause: en qualité de «juge» au Tribunal pénal fédéral il est l'un des auteurs de la décision BB.2016.331 du 19.09.16. Il a eu connaissance de ma lettre adressée à Lauber: www.worldcorruption.info/index_htm_files/gu_2016-06-03_Lauber_f.pdf BOMIO fait donc également partie du système de corruption des oligarques suisses.

Le soussigné ignore si le reste de votre commission, Isabelle AUGSBURGER-BUCHELI, Véronique HÄLG-BÜCHI, François A. BERNATH et Hanspeter USTER fonctionnent par préméditation ou par naïveté. Dans le premier cas, ils doivent être dénoncés et poursuivis et, dans le deuxième cas, ils doivent être limogés pour incompétence.

Conclusion de ce qui précède:

L'oligarchie occulte a mis en place un système qui garantit le dysfonctionnement du Ministère public de la Confédération en faveur des Oligarques. Le seul moyen de rétablir l'Etat de Droit dans notre pays consiste dès lors à « virer » tous les fonctionnaires de ce «service public» ce qui contribuera à des économies substantielles pour la Confédération, et surtout permettra de faire cesser le crime judiciaire et l'Oppression des Victimes !

A vous, **OBERHOLZER**

Gerhard ULRICH

** Pour soigner la réputation de **Michael LAUBER**, actuellement fort compromise, l'oligarchie occulte entretient une campagne de désinformation. Le porte-parole du sulfureux oligarque Christoph BLOCHER - voir www.worldcorruption.info/corruption_ch.htm, l'écrivain Roger KÖPPEL, a mis en ligne sur le site de sa Weltwoche une interview émouvante du fils de pasteur **Michael LAUBER**.*

Weltwoche – Lauber Missionar des Augenmasses

Adresses des membres de l'autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération :

Niklaus OBERHOLZER, Girtannerstrasse 22, 9010 St. Gallen

Giorgio BORMIO, Tribunal pénal fédéral, 6501 Bellinzona

Isabelle AUGSBURGER-BUCHELI, Doyenne de l'institut contre la criminalité économique ILCE, rue de la Gare 25, 2502 Bienne

Véronique HÄLG-BÜCHI, Advokatin, St. Leonhard-Strasse 20, 9000 St. Gallen

François A. BERNATH, Advokat, Alte Landstrasse 109, 8803 Rüschlikon

Hanspeter USTER, chef de projet dans le domaine de la justice et de la police, Arbachstrasse 60B, 6340 Baar